

Département du Val d'Oise
Ville de La Frette-sur-Seine



Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20240328-d-2024-16-AU
Date de télétransmission : 04/04/2024
Date de réception préfecture : 04/04/2024

Extrait du registre des décisions du Maire

OBJET : Demande de subvention auprès du Conseil départemental du Val d'Oise - **TRAVAUX DE REHABILITATION A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122.22,
Vu la délibération n° 22 du 23 mai 2020, donnant délégation au Maire pour prendre toutes décisions dans les matières prévues à l'article visé ci-dessus,
Considérant que la commune de La Frette-sur-Seine sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise au titre de la thématique « équipement culturel »,
Considérant que le montant des travaux de réhabilitation à la bibliothèque municipale s'élève à 9 689,92 € hors taxes.

DECIDE

DE SOLLICITER auprès de Madame la Présidente du Conseil Départemental du Val d'Oise, au titre du dispositif « équipement culturel », une subvention au taux de 25 % du coût hors taxes des travaux.

S'ENGAGE à utiliser cette subvention dans le cadre de l'opération susvisée.

PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2024.

La présente décision sera inscrite au registre des décisions du Maire.

Fait à La Frette-sur-Seine, le 28 mars 2024.

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Val Parisis,



Philippe AUDEBERT

Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20240328-d-2024-16-AU
Date de télétransmission : 04/04/2024
Date de réception préfecture : 04/04/2024